

# **Cadre de référence**

## **Examen de la zone de contrôle du terminal militaire de Cold Lake (MTCA)**

### **Cold Lake, Alberta**

NAV CANADA  
Niveaux de service  
77, rue Metcalfe  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5L6

**Novembre 2021**

**Les renseignements et les schémas que renferme le présent document sont fournis  
à titre indicatif seulement et ne doivent pas être utilisés pour la navigation.**

## TABLE DES MATIÈRES

1.0	Objet .....	1
2.0	Portée de l'étude .....	1
3.0	Contexte .....	1
4.0	Méthodologie .....	2
5.0	Plan de gestion de la sécurité.....	2
6.0	Ressources humaines .....	2
7.0	Plan de gestion des activités .....	3
8.0	Ressources financières.....	3
9.0	Importance des changements .....	3
10.0	Consultation.....	4
11.0	Autorité.....	4

## 1.0 Objet

Le but du présent document de mandat (TOR) est de lancer une étude aéronautique pour examiner la proposition faite par le ministère de la défense nationale (MDN) de modifier la structure de la zone de contrôle terminal militaire (MTCA) de Cold Lake.

## 2.0 Portée de l'étude

L'étude aéronautique évaluera les exigences pour la prestation de services de contrôle de la circulation aérienne et la classification de l'espace aérien dans la MTCA de Cold Lake. Cette étude comprendra des consultations formelles avec les parties prenantes pour déterminer s'il existe des problèmes et quelles mesures d'atténuation pourraient éventuellement être nécessaires dans le cas où des changements seraient recommandés à la MTCA de Cold Lake.

## 3.0 Contexte

L'aéroport de Cold Lake / Group Captain R.W. McNair (CYOD) est exploité comme base aérienne par l'Aviation royale du Canada (RCAF) et est utilisé comme terrain d'entraînement pour les pilotes de chasse. Cold Lake est l'un des deux au pays à abriter le chasseur CF-18 Hornet, l'autre étant la BFC Bagotville.

Régulièrement, Cold Lake accueille des forces militaires du monde entier pour l'exercice Maple Flag, un exercice d'entraînement où les pilotes et le personnel de soutien des alliés de l'OTAN peuvent profiter du champ de tir et d'un espace aérien rural relativement ouvert. Courant de 4 à 6 semaines et commençant en mai de chaque année.

L'aéroport de Cold Lake / Group Captain RW McNair a une zone de contrôle (CZ) de classe D de 11 milles nautique (NM) du sol à 8,000 pieds au-dessus du niveau de la mer (ASL), dispose de trois pistes pavées équipées de câbles d'arrêt qui sont déployés au besoin : RWY 13L/31R qui mesure 12,600 pieds de long sur 200 pieds de large, RWY 13R/31L qui mesure 10,000 pieds de long sur 150 pieds de large et RWY 04/22 qui mesure 8,270 pieds de long sur 200 pieds de large. À l'intérieure des limites de la zone de contrôle de Cold Lake, il y a l'aéroport régional de Cold Lake (CEN5) avec une piste asphaltée de 3,005 pieds, le Cold Lake Three Bears Landing (CTB8) avec une bande gazonnée de 1,809 pieds et l'héliport du centre de soins de santé de Cold Lake (CCH9).

La tour de contrôle est dotée de personnel 24 heures sur 24, 365 jours par an, mais pendant la nuit, le service est parfois assuré par les services consultatifs de vol.

La MTCA est une zone de forme irrégulière de 60 NM décrite dans le Manuel de l'espace aérien désigné comme;

### **Cold Lake, AB MTCA:**

- a) Class A équivalent – 18,000 pieds jusqu'à FL600;
- b) Class B équivalent – Au-dessus de 12,500 pieds jusqu'en dessous de 18,000 pieds;
- c) Class E équivalent – En dessous de 12,500 pieds;
- d) L'espace aérien à partir de 700 pieds AGL à l'intérieur de la zone délimitée par une ligne commençant par;  
N55°20'00.00" O110°56'51.51" de là vers l'est le long de la latitude  
N55°20'00.00" \ jusqu'à;

N55°20'00.00" O109°38'38.49" puis dans le sens des aiguilles d'une montre le long de l'arc de cercle de 60 milles de rayon centré sur;  
N54°24'31.00" O110°17'45.00" (Cold Lake, AB - TACAN) \ jusqu'à;  
N55°20'00.00" O110°56'51.51" au point de départ.

La MTCA de Cold Lake chevauche les FIR d'Edmonton et de Winnipeg et est principalement utilisée pour les opérations militaires.

## 4.0 Méthodologie

Une étude aéronautique identifie, évalue et analyse les informations recueillies grâce à la collecte de données et à la consultation des clients/parties prenantes.

L'équipe d'étude aéronautique :

- Confirmer les exigences des parties prenantes pour le(s) service(s) à l'étude ;
- Analyser les préoccupations et les enjeux soulevés par les parties prenantes ;
- Développer des solutions et/ou des options possibles ;
- Mener une identification des dangers et une évaluation des risques sur les problèmes, au besoin ;
- Présenter les recommandations à l'approbation de la Direction Générale et du Conseil d'Administration ;
- Coordonner avec les gestionnaires appropriés qui seraient impliqués dans la mise en œuvre technique et opérationnelle du changement de service proposé; et,
- Coordonner avec Transports Canada.

L'équipe d'étude s'assurera que la consultation avec les parties prenantes concernées ou intéressées est suffisante avant de faire des recommandations à la haute direction.

L'équipe d'étude procédera à une analyse des risques et pourra faire appel à des parties prenantes pour contribuer à l'évaluation de certains scénarios de risques.

## 5.0 Plan de gestion de la sécurité

Le gestionnaire responsable de l'application de toute décision découlant de la présente étude aéronautique devra préparer un plan de gestion de la sécurité lié au projet. Le plan comprendra les mesures d'atténuation et de surveillance nécessaires à la mise en œuvre du changement de service.

## 6.0 Ressources humaines

L'équipe chargée de l'étude sera multidisciplinaire et comptera, au besoin, des représentants des domaines technique, opérationnel et de soutien.

Chef d'équipe : Gestionnaire, Niveaux de service et études aéronautiques

Conseiller : Directeur, Relations avec l'industrie et les parties prenantes

Contributeurs :  
Spécialiste, Niveaux de service;  
Gestionnaires, personnel de la FIR d'Edmonton et Winnipeg;

Groupes gestion de l'information aéronautique (AIM);  
Ingénierie;  
Groupes Performance de l'entreprise;  
Services à la clientèle et commerciaux;  
Autres membres, au besoin.

## 7.0 Plan de gestion des activités

Approbation du cadre de référence : Novembre 2021

Durant l'étude aéronautique (\*), les activités suivantes seront entreprises :

1. Élaboration d'un plan de communication et de consultation – Automne 2021
2. Préparation de l'étude – Automne 2021
3. Consultation Automne 2021
4. Évaluation des résultats de la consultation – Automne 2021
5. Réalisation du processus de la détermination des dangers et évaluation des risques (DDER) lié aux problèmes – Hiver 2022
6. Mise au point du rapport d'étude aéronautique – Hiver 2022
7. Approbations des membres de la direction et examen du Conseil d'administration – Hiver 2022
8. Distribution à Transports Canada aux fins d'étude des considérations en matière de sécurité – Hiver 2022

À la suite de l'examen par Transports Canada :

9. Coordination du plan et des dates de mise en œuvre avec les groupes appropriés – à déterminer
10. Préparation d'un document AIM – à déterminer
11. Élaboration et publication d'une AIC – à déterminer
12. Élaboration et publication d'un avis public – à déterminer
13. Mise en œuvre – à déterminer
14. Surveillance – examens postérieurs à la mise en œuvre (effectués 90 jours et 1 an après la mise en œuvre, s'il y a lieu)

*\*Le calendrier de l'étude aéronautique peut faire l'objet de changements.*

## 8.0 Ressources financières

Les frais de déplacement et d'autres dépenses connexes de l'équipe chargée de l'étude relèvent de chaque gestionnaire responsable, qui doit aussi gérer les heures supplémentaires.

Les changements relatifs à la conception des services peuvent donner lieu à une exigence de soutien à l'Ingénierie. Cette exigence sera cernée à mesure que l'étude progressera en vue d'entamer la planification de projet pour la mise en œuvre des recommandations d'ingénierie qui figurent dans l'étude.

## 9.0 Importance des changements

Il est possible que certaines options de prestation des services représentent un changement important. Si tel est le cas, des avis officiels conformément à la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile* s'appliqueront.

## **10.0 Consultation**

Un plan de consultation approprié sera rédigé.

Les organisations de l'aviation représentant les aéroports, l'aviation générale, l'aviation d'affaires et d'autres organisations, selon le cas, seront consultées durant l'étude aéronautique.

Une liste complète des parties prenantes et des clients consultés sera jointe à l'étude aéronautique.

Si vous avez des questions ou souhaitez contribuer à l'étude aéronautique, vous pouvez le faire en envoyant un courriel à [studies.etudes@navcanada.ca](mailto:studies.etudes@navcanada.ca) ou en écrivant à :

NAV CANADA  
Niveau de service  
77, rue Metcalfe  
Ottawa, ON K1P 5L6

## **11.0 Autorité**

Vice-présidente adjointe, Relations commerciales et avec les parties prenantes.